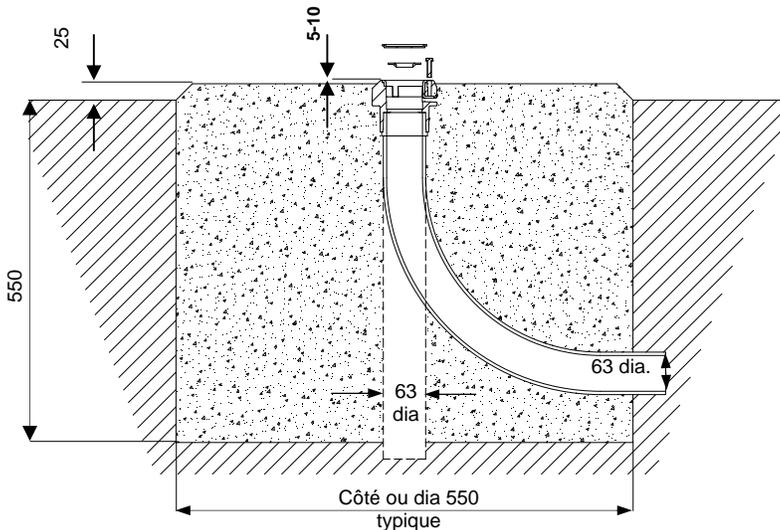


Instructions d'installation

Raccord de montage MC3 – Tube coudée TC3

Installation

Séquence	Description
1.	<p>Assemblage : Fixez le raccord de montage à la tube (coudée) simplement en l'enfonçant bien sur le sol, raccord vers le bas.</p>
2.	<p>Installation : Creusez la fondation et placez le TC3 comme indiqué sur la fig. 1. Assurez-vous que l'axe du MC3 est bien vertical. Le raccord MC3 peut également être utilisé avec un tuyau droit de diamètre extérieur de 2" ou 63,3-0/+0,3 mm, comme le EN 1452.</p>  <p>Figure 1: Installation (dimensions en mm)</p> <p>Après avoir ôté le béton à l'endroit choisi, le fil de terre peut être raccordé au MC3 (fig. 2). La fiche bipolaire FAA L823 de style 8 peut être accrochée au fond de la douille (fig. 3 ci-dessous).</p>
3.	<p>En ce qui concerne le raccordement de la lampe au MC3/TC3, lisez attentivement la notice explicative fournie avec la lampe surélevée choisie.</p>

Description des éléments

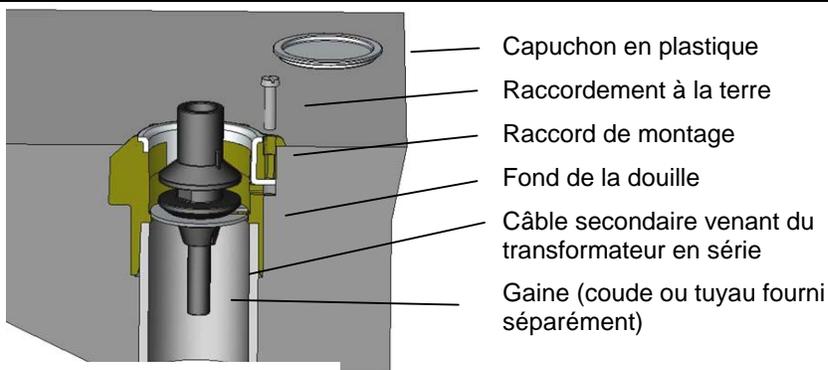


Figure 2

Codes pour les commandes

Description	Numéro de code	Quantité de commande
<u>Tube coudée TC-3</u> <u>Raccord de montage MC3</u>	1409.00.020	1
Tube coudée en PVC comme le EN 1452	1409.47.100	1
Capuchon en plastique pour montage	3225.01.341	10
Interface de montage pour lampes surélevées	6126.77.920	100

Garantie

ADB garantit la performance des produits décrits dans la présente notice lorsqu'ils sont vendus par ADB ou l'un de ses représentants agréés.

ADB s'engage à réparer ou à remplacer tout produit qui présenterait un défaut de conception, de matériau ou de fabrication dans les deux (2) ans suivant la date de sa livraison, pour autant que le produit ait été utilisé dans des conditions normales et adéquates, et cela sans autres frais pour le client que ceux de l'installation. Le non-fonctionnement dû à une lampe brûlée, à une installation ou à une maintenance inappropriées, ainsi que les dégâts occasionnés par le matériel de maintenance des chemins de roulement, les machines de déneigement ou les crochets d'arrimage des avions ne sont pas considérés comme découlant de conditions d'usage normales et ne sont donc pas couverts par la garantie.

La présente garantie ne couvre pas non plus l'usure normale du produit ni tout dégât qui surviendrait après la livraison et qui serait dû à une manipulation fautive ou négligente, à une utilisation excessive, à l'utilisation de matériaux inappropriés, à un mauvais travail d'ingénierie civile, à une composition du sol inadaptée, ou à toute influence chimique, électrochimique ou électrique qui n'aurait pas été prise en compte au moment du contrat.

Toute responsabilité est déclinée pour ce qui concerne les conséquences de transformations ou de réparations inexpertes effectuées par le Client ou par tout tiers.

La responsabilité de la N.V. ADB S.A. ne pourra en aucun cas être engagée par le Client pour toute réclamation ultérieure, et en particulier pour des réclamations portant sur des dégâts n'affectant pas le produit lui-même.

Voici posées les limites de la responsabilité d'ADB en ce qui concerne les produits décrits dans la présente notice.

Note de restriction d'usage

La présente notice a été rédigée avec tout le soin possible et a pour but d'apporter un outil pratique et utile au personnel d'installation et de maintenance de l'aéroport.

Toute remarque ou critique visant à améliorer davantage le contenu de cette notice est la bienvenue, et nous encourageons nos clients à nous les faire parvenir.

Ces commentaires devraient être adressés au représentant d'ADB dans votre pays ou au «**département après vente**» d'ADB à l'adresse suivante :

ADB
585, Leuvensesteenweg
B-1930 Zaventem - Belgium
Tél. 32 2 722 17 11 Fax 32 2 722 17 64
Internet : <http://www.adb-air.com>